



En 30 ans, davantage de cadres et un emploi non qualifié qui a changé de visage

Les emplois très qualifiés, notamment ceux de cadres, ont plus que doublé entre 1982 et 2014 et sont en progression dans tous les pans de l'économie en Bourgogne-Franche-Comté. Les ouvriers non qualifiés, jadis premiers en nombre, s'effacent au profit des employés non qualifiés.

Ces mutations profondes de la structure de l'emploi et des qualifications concernent l'ensemble des territoires. Elles sont particulièrement visibles dans les couronnes des grands pôles urbains, où l'emploi très qualifié a été multiplié par trois et le nombre d'employés non qualifiés par deux et demi quand les ouvriers non qualifiés ont perdu plus du tiers de leurs effectifs. Les emplois de cadres se concentrent dans les villes, ceux des ouvriers non qualifiés à l'extérieur.

Hélène Ville, David Brion, Insee

L'emploi très qualifié a plus que doublé en trois décennies. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont passés de 60 000 en 1982 à 130 000 en 2014. Ils progressent dans tous les pans de l'économie régionale (figure 1). Cette augmentation, + 115 %, est toutefois moins marquée qu'en France de province, + 153 %, et la Bourgogne-Franche-Comté se classe avant-dernière des régions métropolitaines, juste devant Grand Est. À l'image des autres territoires du quart nord-est de la France, la région offre comparativement moins d'emplois très qualifiés, lesquels sont attirés par l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes voisines (figure 2).

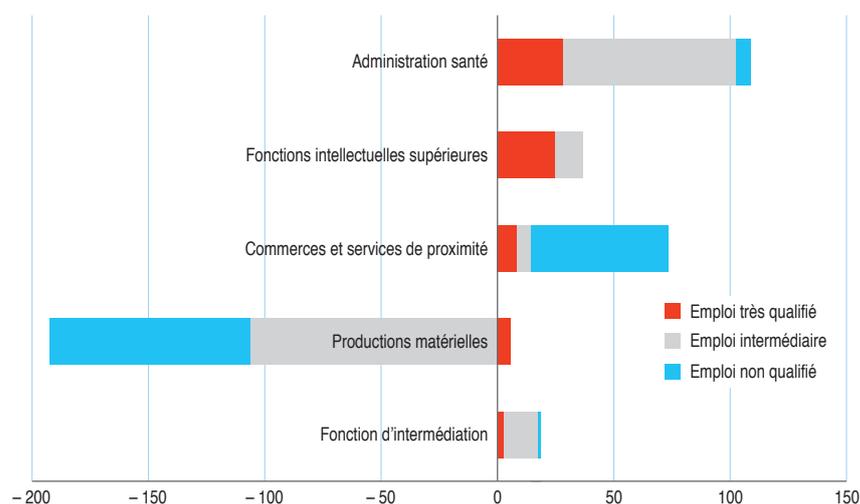
L'emploi très qualifié particulièrement présent dans l'administration-santé et la fonction intellectuelle supérieure

Les métiers de l'administration publique, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale comptaient déjà le plus grand nombre d'emplois très qualifiés en 1982. En trente ans, celui-ci a doublé pour atteindre 56 000 postes, soit 22 % des emplois de la fonction administration-santé. La généralisation de l'allongement de la durée d'études a nécessité la création d'un nombre important

d'emplois de professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, emplois qui sont toutefois en légère diminution depuis 2009. D'autre part, avec la décentralisation, les cadres de l'État, des collectivités locales et des hôpitaux publics se sont multipliés. Dans une moindre mesure, le nombre de médecins augmente également.

L'emploi très qualifié a été multiplié par deux et demi dans la fonction intellectuelle supérieure – prestations intellectuelles, métiers de la conception-recherche et de la gestion – pour atteindre 42 000 emplois en 2014. C'est 26 % des emplois au sein de cette fonction, plus que dans n'importe quelle autre. Cet

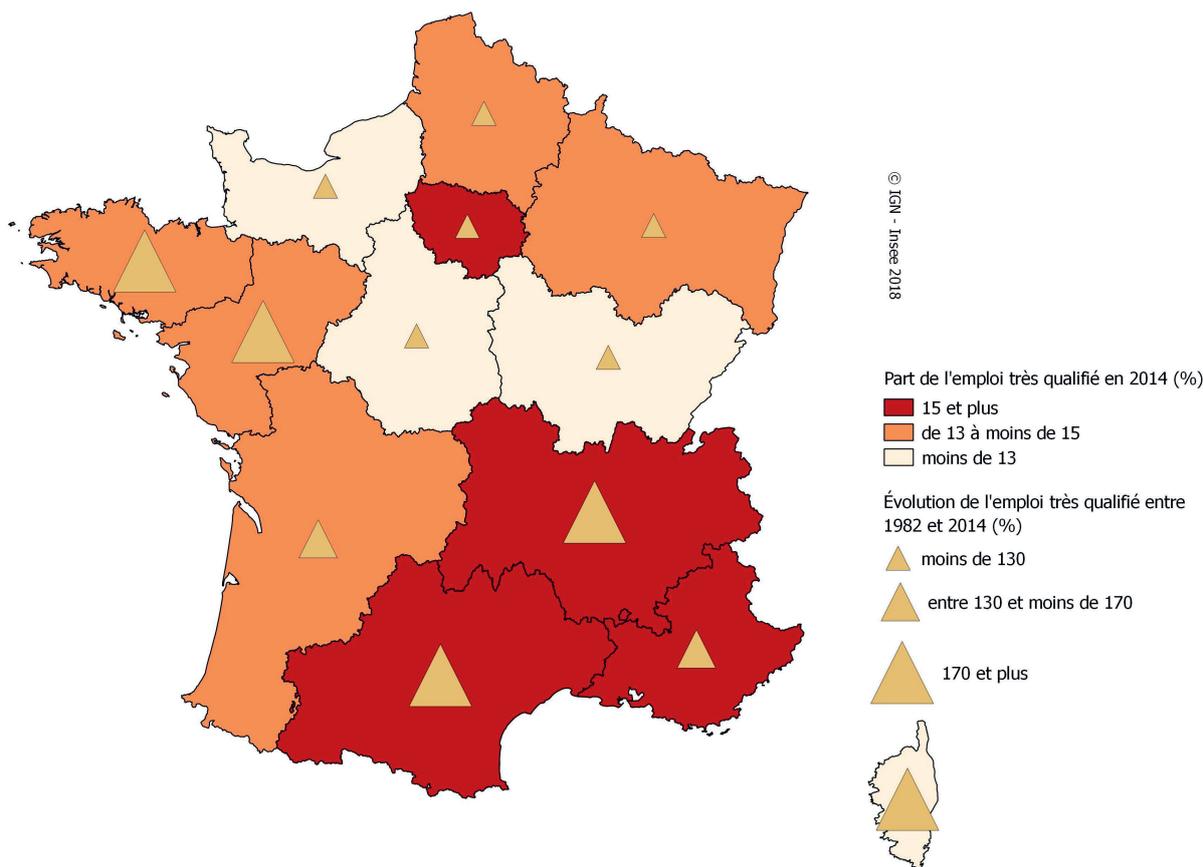
1 L'emploi très qualifié augmente dans toutes les fonctions de l'économie régionale
Évolution des qualifications par fonction entre 1982 et 2014 en nombre d'emplois (en milliers)



Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2014

2 L'emploi très qualifié particulièrement dynamique dans le sud et dans l'ouest de la France

Évolution de la structure des qualifications dans l'emploi total entre 1982 et 2014



Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2014

essor tient notamment au développement de l'informatique et des technologies associées.

L'emploi très qualifié progresse même là où on ne l'attend pas

Historiquement minoritaire dans la fonction commerces et services de proximité avec 4 % des emplois seulement, l'emploi très qualifié a presque triplé, atteignant 12 400 emplois (figure 3). Cette progression est portée par les cadres de l'exploitation des magasins, les journalistes, et les professions artistiques et culturelles.

L'emploi très qualifié a également progressé au sein de la fonction de productions matérielles. C'est le cas notamment dans l'industrie, un secteur qui a pourtant beaucoup souffert mais dont la montée en technologie s'est accompagnée de la création de 6 000 emplois

de cadres et d'ingénieurs dans la région depuis 1982. L'industrie chimique et agro-alimentaire et la fabrication de matériel électronique en ont été les principales bénéficiaires.

Emploi non qualifié : les ouvriers s'effacent au profit des employés

Les ouvriers non qualifiés sont passés de 200 000 à 120 000 en trois décennies, une baisse de 42 %, plus forte qu'en France de province où elle atteint 35 %. Cela tient à la tradition industrielle de la région et à sa spécialisation dans des domaines – textile, métallurgie, notamment en Saône-et-Loire – où les destructions d'emplois ont été particulièrement importantes. L'industrie automobile, l'horlogerie du Doubs, la fabrication de machines et équipements à Belfort et au Creusot et l'industrie plastique à Decize sont également

touchées. En 1982, 80 % des ouvriers non qualifiés de la région travaillaient en effet dans la fonction de productions matérielles, en recul partout en France. Ils constituaient le premier contingent de travailleurs, désormais devancés par les employés non qualifiés, passés de 80 000 à 145 000 en trois décennies (figure 4).

Les employés non qualifiés progressent notamment dans le commerce et les services de proximité

Avec le développement des grandes surfaces, les caissiers et employés de libre-service sont beaucoup plus nombreux. De plus, la hausse du travail féminin a entraîné des besoins accrus de garde d'enfants et la création d'un nombre important d'emplois d'assistantes maternelles. Les employés non qualifiés sont ainsi passés de 71 000 à 132 000 dans

3 Une évolution de l'emploi moins soutenue dans la région qu'en France de province

Évolution de l'emploi par fonction entre 1982 et 2014

	Nombre d'emplois en Bourgogne-Franche-Comté en 2014	Évolution depuis 1982 (en %)		Nombre d'emplois très qualifiés en Bourgogne-Franche-Comté en 2014	Évolution depuis 1982 (en %)	
		Bourgogne-Franche-Comté	France de province		Bourgogne-Franche-Comté	France de province
Fonctions intellectuelles supérieures	161 200	+ 30	+ 59	42 000	+ 141	+ 217
Fonctions d'intermédiation	122 750	+ 18	+ 28	9 750	+ 38	+ 60
Productions matérielles	243 950	- 43	- 38	9 950	+ 150	+ 204
Commerces et services de proximité	295 800	+ 33	+ 49	12 400	+ 187	+ 238
Administration et santé	260 900	+ 72	+ 83	56 150	+ 103	+ 116
Ensemble	1 084 500	+ 5	+ 20	130 250	+ 115	+ 153

Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2014

le commerce et les services de proximité, où ils occupent désormais 45 % des emplois. De manière générale, les employés non qualifiés progressent dans tous les pans de l'économie. Dans l'administration-santé, où ils n'occupent que 5 % des emplois, leur nombre a doublé.

Dans les villes industrielles, l'augmentation des employés ne compense pas la baisse des ouvriers

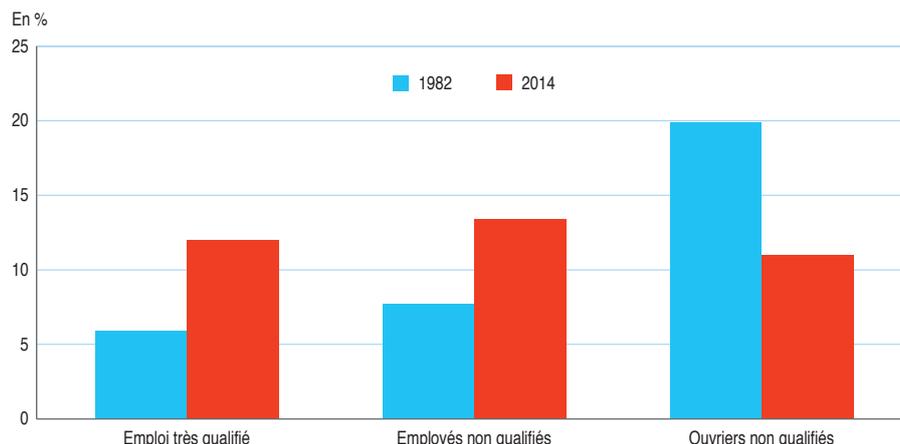
Alors que l'emploi non qualifié augmente très légèrement en France de province, il recule de 20 000 dans la région, ouvriers et employés cumulés. Les emplois non qualifiés se maintiennent à Dijon, progressent dans la couronne de Besançon et des villes situées dans l'axe Dijon-Mâcon ainsi que dans le nord de l'Yonne. En revanche dans les agglomérations de tradition industrielle de Saône-et-Loire – Le Creusot, Montceau-les-Mines, Gueugnon – et du Jura – Saint-Claude, Morez – l'emploi non qualifié a reculé, l'augmentation des employés non qualifiés ne compensant pas les pertes d'emplois d'ouvriers non qualifiés (figure 5).

Des mutations visibles dans tous les territoires mais plus fortes autour des grands pôles urbains

Dans les banlieues* des villes appartenant à une aire urbaine de plus de 100 000 habitants – Dijon, Besançon et Montbéliard

4 La proportion d'ouvriers non qualifiés divisée par deux en trente ans

Évolution de la structure des qualifications dans l'emploi total entre 1982 et 2014



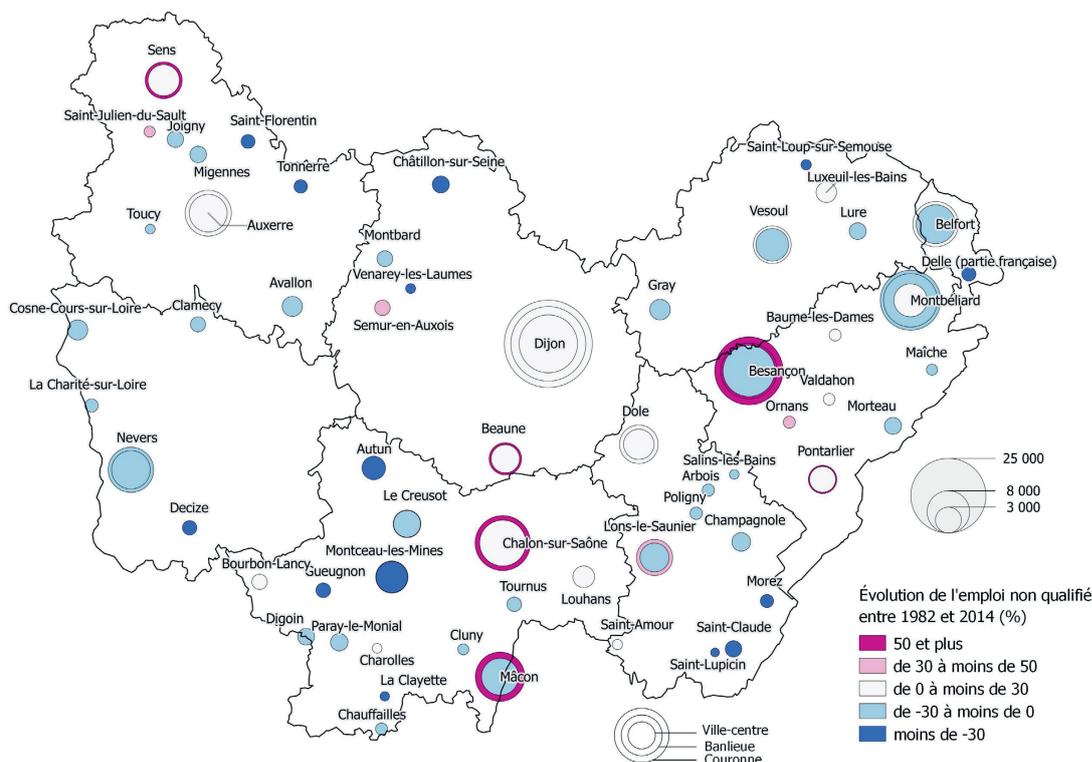
Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2014

– l'industrie a subi des pertes importantes et les ouvriers non qualifiés sont passés de 25 000 à 10 000. La banlieue de Montbéliard, impactée par les licenciements et restructurations dans l'industrie automobile, a perdu près des trois quarts de ses ouvriers non qualifiés. Parallèlement, les employés non qualifiés représentent aujourd'hui 10 000 emplois dans ces territoires, contre 4 500 il y a trois décennies. Dans la banlieue de Besançon, où ils étaient très peu nombreux en 1982, leur nombre a été multiplié par trois et demi.

Dans les couronnes*, la population a beaucoup augmenté sous l'effet du phénomène de périurbanisation, ce qui a généré de nouveaux besoins. Les employés non qualifiés ont augmenté en conséquence, passant de 4 500 à 13 600 emplois en trente ans. C'est également dans ce type de territoire que l'emploi très qualifié progresse le plus (figure 6). Il est apparu dans certaines couronnes où il était pratiquement inexistant en 1982, comme Pontarlier, et s'est beaucoup développé autour de Besançon, Belfort, Sens et Beaune.

5 L'emploi non qualifié diminue dans la plupart des aires urbaines

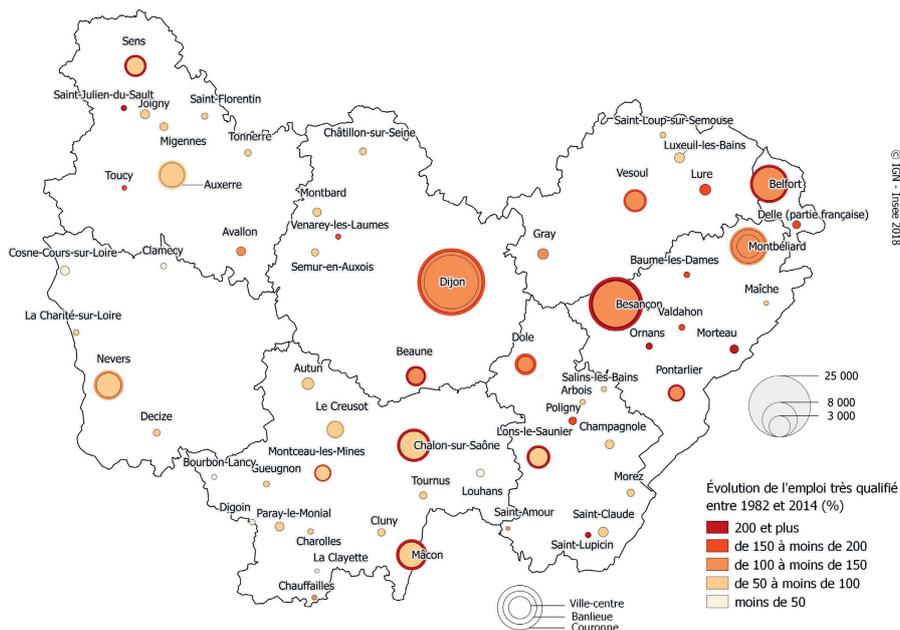
Évolution de l'emploi non qualifié par aire urbaine entre 1982 et 2014



* Note de lecture : Pour les aires urbaines de plus de 100 000 habitants, on distingue la ville-centre, la banlieue puis la couronne. Pour les autres aires urbaines de plus de 10 000 emplois, ville-centre et banlieue (qui constituent le pôle urbain) sont étudiées conjointement, on ne distingue que la couronne. Les petites et moyennes aires urbaines sont quant à elles considérées dans leur ensemble.
Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2014

6 Une croissance de l'emploi très qualifié plus soutenue dans les couronnes des grandes aires urbaines

Évolution de l'emploi très qualifié par aire urbaine entre 1982 et 2014



* Note de lecture : Pour les aires urbaines de plus de 100 000 habitants, on distingue la ville-centre, la banlieue puis la couronne. Pour les autres aires urbaines de plus de 10 000 emplois, ville-centre et banlieue (qui constituent le pôle urbain) sont étudiées conjointement, on ne distingue que la couronne. Les petites et moyennes aires urbaines sont quant à elles considérées dans leur ensemble.

Source : Insee, recensements de la population 1982 et 2014

Des implantations géographiques différentes selon les niveaux de qualification

Les villes-centre* des trois plus grandes aires urbaines – Dijon, Besançon, Montbéliard – et les douze autres grands pôles urbains* concentrent près de 60 % des emplois très qualifiés de la région, contre seulement 39 % de l'emploi total. C'est en effet dans ces territoires que sont majoritairement implantés les métiers relevant des fonctions intellectuelles et d'administration-santé, secteurs qui requièrent le plus de hautes qualifications. Les villes-centre de Dijon et Besançon et le pôle urbain de Belfort, où plus d'un emploi sur cinq est très qualifié, concentrent à eux seuls 30 % des emplois très qualifiés de la région.

À l'inverse, les emplois d'ouvriers non qualifiés se trouvent surtout en dehors des villes, dans les couronnes des grands pôles et les communes plus éloignées de l'influence d'une aire urbaine. Ce sont des territoires où la fonction de productions matérielles demeure le premier pourvoyeur d'emplois, environ un tiers des postes. L'agro-alimentaire, plus difficile à délocaliser et qui emploie une part importante d'ouvriers non qualifiés, y reste l'industrie première. ■

Définitions

L'emploi est comptabilisé au lieu de travail à partir des données du recensement de la population. Les emplois sont répartis en trois groupes de qualifications, à partir de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles :

- les **emplois très qualifiés** correspondent aux emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures. Ils regroupent les cadres d'entreprise ou de la fonction publique, les professeurs et chercheurs, les professions de l'information, professions de l'information des arts et des spectacles et les professions libérales ;
- les **emplois non qualifiés** regroupent les **ouvriers non qualifiés** (de type industriel ou artisanal et les ouvriers agricoles) et les **employés non qualifiés**, dont la définition est issue des travaux présentés dans l'Insee Première n° 796 de juillet 2001 « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis 20 ans » ;
- les **emplois intermédiaires**, non abordés dans cette étude, correspondent aux autres emplois : agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, professions intermédiaires, employés qualifiés et ouvriers qualifiés.

Les activités économiques sont réparties en cinq **fonctions** :

- la fonction **intellectuelle supérieure** (prestations intellectuelles, métiers de la conception-recherche et de la gestion) ;
- la fonction **administration-santé** (métiers de l'administration publique, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale) ;

- la fonction de **productions matérielles** (métiers du bâtiment et des travaux publics, de l'industrie, de l'agriculture et de la pêche) ;
- la fonction **commerces et services de proximité** (métiers des services de proximité, d'entretien-réparation, de la distribution, et de la culture-loisir) ;
- la fonction d'**intermédiation**, non abordée dans cette étude (métiers du commerce interentreprises, du transport et de la logistique).

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes d'un seul tenant, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Les différents **territoires** de cette étude sont constitués à partir du zonage en aire urbaine. Il permet de distinguer :

- les villes-centre des trois très grandes aires urbaines (plus de 100 000 habitants) ;
- les banlieues de ces trois très grandes aires urbaines (ville-centre + banlieue = pôle urbain) ;
- les douze autres grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois) ;
- les couronnes de tous les grands pôles urbains ;
- les petites et moyennes aires urbaines ;
- les communes plus éloignées de l'influence d'une aire urbaine (communes multipolarisées et isolées hors influence des pôles).

Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier

CS 11997

25020 BESANÇON CEDEX

Directeur de la publication :

Moïse Mayo

Rédacteur en chef :

Pablo Debray

Mise en page :

STDI

Crédits photos :

CRT, L. Cheviet

ISSN : 2497-4455

Dépôt légal : mars 2018

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Bisault L., « Cadres et employés non qualifiés : les deux moteurs de l'emploi des territoires », *Insee Première* n° 1674, novembre 2017.
- Chassard M., Lèbre P.-S., « Début de carrière : la variété des métiers exercés dépend de la formation reçue », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 13, janvier 2017.
- Adrover S., Lecrenais S., Mirault A., « Trente ans de mutations économiques en Bourgogne et en Franche-Comté : la croissance de l'emploi présentiel ne compense pas la baisse de l'emploi productif », *Insee Analyses Franche-Comté* n° 6, février 2015.
- Chardon O., « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première* n° 796, juillet 2001.

